

Evaluation de la capacité portante des structures en cas d'incendie

Vous souhaitez évaluer la capacité portante de votre construction en cas d'incendie ? Vous ignorez comment répondre aux exigences des Arrêtés Royaux relatifs à la prévention incendie ? Vinçotte vous accompagne dans vos démarches et vous aide à introduire un dossier en cas de dérogation.

Your tailor-made solution

Les experts Vinçotte vous accompagnent tout au long de votre projet de construction ou de rénovation et vous aident à mettre en application les règles de calcul des Eurocodes structuraux pour définir la résistance au feu de votre structure. De même, ils vous guident dans les interprétations des Arrêtés Royaux de manière afin que vous puissiez maintenir le niveau de sécurité exigé. Leurs analyses vous permettront de définir les moyens de protection adéquats à appliquer sur les éléments structurels. Dans le cadre d'immeubles particuliers, Vinçotte vous accompagne auprès du ministère afin d'obtenir les dérogations nécessaires.

Your result

Grâce au service Génie Civil de Vinçotte, vous avez l'assurance de disposer d'un conseiller indépendant, possédant l'expertise nécessaire pour vous apporter une solution adaptée et vous guider vers un résultat conforme aux Arrêtés Royaux qui définissent les exigences de résistance au feu de vos ouvrages :

- exigences à respecter pour votre ouvrage,
- justification par calcul de vos éléments structuraux,
- assistance au choix des solutions constructives les plus adaptées à votre projet,
- diagnostic de vos structures après incendie,
- réponses à vos questions spécifiques,
- assistance auprès des autorités.
- Application des règles de calcul (Eurocodes, Normes) pour justifier la résistance au feu de vos structures béton, acier, bois ou autres.

Please note

Législations

- Arrêtés Royaux
- RGPT et Code sur le Bien-Etre au travail
- Règlements Régionaux et Communaux

Normes et standards

• NBN EN 1990 à 1999 (Eurocodes)

In which situation?

Ce service est à destination du maître d'ouvrage qui souhaite généralement définir le niveau de sécurité incendie de sa construction.

© Vinçotte 2017